Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 14 (1938-1939)

Heft: 17

Artikel: Formation et instruction du soldat

Autor: Barth, Frido

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709054

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dieses Heftchen empfehle ich jedem Uof., besonders aber den Gewehrchefs, es bringt uns eine kurze Zeit in die Wirklichkeit des modernen Kampfes. *L.*

Notre peuple et son armée. — Par le colonel commandant de corps H. Guisan. Introduction par Charly Clerc, professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique fédérale. 39 pages. Broché fr. 1.—. Editions polygraphiques S. A., Zurich.

Sous le titre de *La Suisse dans l'Europe actuelle,* l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a organisé cet hiver une série de grandes conférences publiques. On y parla de l'idée suisse de l'Etat, de notre politique étrangère, de nos possibilités industrielles, etc. C'est au commandant du 1er corps d'armée, le colonel H. Guisan qu'il incombait de traiter de *Notre peuple et son armée.* En moins d'une heure, il a réussi à dire l'essentiel: il a fait un raccourci d'histoire, il a exposé la morale du service, il a montré une connaissance admirable de nos traditions et de notre vie collective, une vision nette des nécessités actuelles (en un temps où « il n'y a plus de droit international public »). Franchise, bon sens, enthousiasme, helvétisme vécu ... voilà ce qu'apprécia la foule des auditeurs du colonel Guisan, et ce que goûteront ses lecteurs en parcourant la brochure qui contient cette conférence.

Formation et instruction du soldat

(Suite.) Par le major Frido Barth.

III. Formation du soldat.

1. *Encourager la bonne volonté.*

A quelques exceptions près, nos jeunes gens se rendent à l'école de recrues avec l'idée bien définie de faire de leur mieux, et, en général, ils font preuve de beaucoup de bonne volonté. *Il nous faut donc baser l'éducation militaire sur cette bonne volonté en faisant tout pour la conserver et la développer.*

Trop souvent et spécialement au début d'une école de recrues, on constate que le sous-officier agit de telle sorte que l'on pourrait croire que le premier but qu'il cherche à atteindre, est d'étouffer l'enthousiasme militaire des recrues. Il faut absolument se rendre compte qu'un jeune homme ne peut, d'un jour à l'autre, se transformer en soldat. C'est donc sans précipitation que la recrue doit s'adapter à une vie toute nouvelle pour elle. Cette adaptation se fera plus ou moins facilement et plus ou moins rapidement suivant les prédispositions individuelles; mais il est une chose certaine, c'est que la vraie éducation militaire ne se fait point par la matraque.

Il faut, sans à coup, amener les jeunes gens par un travail sérieux, consciencieux et surtout dans un esprit patriotique à être de bons soldats, capables et décidés de faire leur devoir jusqu'à l'ultime sacrifice si cela devenait nécessaire.

2. *Augmentation graduelle des exigences.*

Les cadres, qui sont généralement bien entraînés, se rendent difficilement compte que des mouvements nouveaux, tels que ceux exigés par l'équitation ou par les exercices de gymnastique, produisent chez les recrues, surtout au début de l'instruction, des perturbations bien compréhensibles.

Le corps de la recrue, qui à cet âge-là se trouve en pleine évolution, est ébranlé par ce brusque changement de vie. Il s'en suit, naturellement, que le fait de se lever très tôt, comme les exigences du service, aussi bien que la pratique d'exercices physiques inusités, provoquent des courbatures douloureuses et une lassitude générale.

Pour ces motifs, il est nécessaire de procéder à une instruction rationnelle.

Toute exagération conduit fatalement à un échec, car l'homme surmené travaille sans goût et sans intérêt. Il serait, dès lors, anormal de qualifier celui qui n'est pas en possession de tous ses moyens, de paresseux et d'indolent.

3. *Protection des faibles.*

Le sous-officier protégera spécialement les hommes qui sont faibles physiquement ou mentalement. Il ne tolérera jamais que ces éléments soient ridiculisés par leurs camarades, car ce fait ouvre la porte au découragement et au dégoût. Au point de vue instruction militaire il est préférable d'avoir une troupe possédant à un degré sensiblement égal la même formation, que d'avoir seulement quelques hommes qui sortent de l'ordinaire.

Il est nécessaire, que la forte personnalité du chef inculque à sa troupe, dans toutes les occasions, l'esprit de bonne camaraderie et le sens de l'entr'aide.

4. *Ne jamais tolérer les répliques.*

Le sous-officier se gardera de voir dans toutes les fautes commises par ses subordonnés une manifestation de mauvaise volonté; ce n'est qu'après un certain temps de contrôle, qu'il pourra se faire une idée exacte de la valeur de ses hommes. Dès le début de l'instruction, il fera preuve de patience et ne devra pas craindre de reprendre souvent les mêmes enseignements, jusqu'à ce qu'il soit certain que tous ses hommes les aient compris. *Par contre, il n'admettra aucune réplique, et ceci dès le premier jour.* En effet, souvent bien des hommes entrent en service avec la mauvaise habitude de vouloir toujours avoir le dernier mot. Il faut donc leur faire comprendre de suite que la discipline ne peut admettre aucune discussion.

Si le sous-officier se trouve dans l'obligation de faire une observation à l'un de ses soldats, il se gardera d'employer la forme interrogative, car celle-ci invite le soldat à répondre. A ce sujet, l'on raconte une anecdote qui serait arrivée à l'ancien chef du génie, le colonel Weber, alors qu'il était encore jeune lieutenant inexpérimenté. Pendant une inspection annuelle, le jeune officier remarquait qu'un soldat, placé au second rang, avait allumé un cigare sans autorisation; il lui fit l'observation suivante:

« Qu'est-ce qu'il fume le vieux là-bas? »

La réponse fut prompte

« Un B. B. Weber *), mon lieutenant. »

5. *Eviter de crier continuellement et sans raison.*

Il est un fait reconnu que beaucoup de nos sous-officiers prennent la vilaine habitude de crier à tort et à travers. Le soldat s'habitue bien vite à ces hurlements déplacés qui, peu à peu, ne lui feront plus aucune impression. *Certains de nos sous-officiers croient s'imposer en criant, ils s'enfoncent même si bien dans leur erreur qu'ils ne sont bientôt plus capable de donner un ordre tout simple sans s'emporter contre leurs hommes, comme si ceux-ci étaient des bagnards.*

Il est évident que cette façon de procéder est en opposition totale avec les principes même de l'éducation militaire.

6. *Ordres clairs et précis.*

Tout ordre — aussi simple qu'il puisse être — demande, de la part du sous-officier, une réflexion précise. Il doit être donné d'une façon décidée, correcte et atteindre uniquement celui à qui il est destiné.

Il ne faut pas s'étonner de l'inexécution d'ordres si ceux-ci ne sont pas énoncés clairement et si les hommes ignorent à qui ils sont adressés.

*) Weber, marque de cigares très connue en Suisse allemande.

Si, par exemple, le sous-officier, dit simplement: « Fermez la porte! » ou s'il ordonne: « Il faut balayer le corridor! » sans désigner auparavant un homme pour le faire, l'ordre ne sera certainement pas exécuté pour la raison bien simple que chacun pensera que l'ordre donné concerne un autre que lui.

Le seul fautif, en l'occurrence, sera donc le sous-officier lui-même. *(A suivre.)*

Septante cinq ans d'activité hors service

Alors que des troubles politiques menaçaient de dégénérer en luttes armées dans les murs de Zurich, quelques sous-officiers se réunissaient dans le bâtiment de la corporation *Zum gaelen Schaf* à Zurich pour fonder une société de sous-officiers, persuadés qu'ils étaient que seule une armée entraînée et forte pouvait garantir l'ordre et la tranquillité. Elle comprenait les membres habitant les quartiers de la ville de la Limmat et des alentours. C'est ainsi que fut créée en mars 1839 la première société de sous-officiers en Suisse, dont le principal but fut l'activité militaire hors-service. Cette heureuse initiative fut en somme le début de la formation de la grande et importante Association suisse de sous-officiers, qui compte aujourd'hui 130 sections avec plus de 17,000 membres et dont l'on s'apprête à fêter les 20/21 mai prochain le 75e anniversaire de sa fondation.

C'est le sentiment du devoir à accomplir vis-à-vis de leur patrie qui guida les fondateurs et tous ceux qui, au cours d'un siècle, les cent ans y sont puisque la première section de sous-officiers vit le jour en 1839, se sont dévoués pour que brille d'un éclat toujours plus grand l'ASSO. Non contents de maintenir l'esprit de camaraderie qui doit régner au sein de notre armée, les sous-officiers ont compris qu'il fallait encore se retrouver, chacun avec son arme, sur le terrain ou au stand, et que, d'autre part, ils avaient pour mission de servir d'intermédiaire entre le peuple et l'armée. Cette mission, ils l'ont remplie autrefois et ils la remplissent aujourd'hui comme ils le feront demain.

Ne méritent-ils pas que, au seuil d'une nouvelle étape à parcourir, les jeunes accourent nombreux pour apporter leur force et leur aide à la noble tâche à accomplir?

Le but de cette tâche a toujours été de servir l'armée et la patrie. Et pour l'atteindre, des cours et des exercices pratiques et théoriques ont eu lieu pour chaque arme et chaque discipline. On a encouragé la formation pré-militaire de la jeunesse en lui inculquant les principes sains qui sont à la base de la vie d'un soldat. Il suffit du reste de jeter un coup d'œil sur le calendrier de travail de l'ASSO pour juger de l'œuvre déjà accomplie.

Ce fut aussi dans les mauvais moments, là où un certain défaitisme se laissait sentir, que l'action des sous-officiers se révéla bienfaisante et génératrice d'un sentiment patriotique non point exalté, mais profond, durable... C'est à ce moment qu'ils hissaient le drapeau à croix blanche sur fond rouge, faisant battre chez chacun le cœur d'un Suisse.

Aussi, est-ce avec émotion que les 20/21 mai, à Chaux-de-Fonds, ils hisseront une fois de plus ce drapeau respecté par le monde entier, bien qu'il ne représente qu'un tout petit pays, pour commémorer, à l'occasion de l'assemblée annuelle des délégués, les 75 ans d'activité hors service de leurs sections groupées sous le giron de l'ASSO.

Puisse cette fête, dans sa grande simplicité, renforcer encore le lien qui unit le peuple et l'armée.

Petites nouvelles

Il n'y a pas si longtemps qu'un officier supérieur fribourgeois s'indignait à juste titre, dans la presse de son canton, de deux annonces parues dans les journaux. Toutes deux, elles offraient des places de domestiques de campagne à condition que les candidats soient exempts du service militaire. Dernièrement encore, nous avons relevé une annonce du même genre et cela nous amène également à protester avec la dernière énergie contre de tels procédés. Nous connaissons certes les difficultés de l'heure présente, qui sont du reste les mêmes pour chacun de nous, mais nous méconnaissons le droit que s'arrogent certains employeurs, qui se targnent par ailleurs d'être de bons citoyens, de créer des injustices si flagrantes.

Le boycot de leurs produits devrait être la seule récompense digne de la petitesse des sentiments dont ils font preuve à l'égard de ceux qui, plus que tous autres, et ce sont nos soldats, méritent d'être encouragés et aidés.

*

Rappelons que par suite de la prolongation de la durée des cours de répétition, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance sur le remplacement du service manqué. C'est ainsi que les nouvelles dispositions stipulent que les militaires licenciés ou évacués sur l'hôpital avant la fin des cours de répétition doivent remplacer ce service par un autre cours de répétition si le licenciement ou l'évacuation a eu lieu dans les dix premiers jours, y compris le jour d'entrée au service, mais non pas les jours du cours de cadres. En revanche, le cours de répétition est considéré comme accompli par le militaire qui est porté présent le onzième jour à la diane.

*

Une enquête faite auprès des conscrits sur les genres de sports pratiqués, depuis la sortie de l'école obligatoire, en qualité de membres ou non de sociétés, a donné des renseignements intéressants sinon concluants.

En effet, sur 29,300 conscrits, 27,500 soit le 93,8 % ont déclaré pratiquer des sports. Près de 90 % des conscrits examinés pratiquaient l'emploi de la bicyclette, mais plus de la moitié ne savaient pas nager (et la Suisse est pourtant le pays des lacs).

Le ski avait déjà conquis 45 % de ces jeunes gens, tandis que 6188 seulement se sont livrés, plus particulièrement au sein de sociétés, à l'exercice de la gymnastique. Près de 5000 jeunes gens ont déclaré effectuer des excursions, des ascensions et se livrer à l'alpinisme en haute montagne; 3952 étaient amateurs de football, 3380 de patinage, 2788 d'athlétisme léger, 1492 d'équitation, 1343 pratiquaient l'aviron, 1213 le handball, 1008 la lutte suisse et libre. 773 jeunes gens étaient éclaireurs, 626 faisaient du tennis, 521 se livraient à la marche, 413 à la boxe, 402 pratiquaient le canoë, 353 le hockey sur glace, 275 le hornuss, 143 étaient pontonniers, 115 s'adonnaient à l'escrime, 85 au hockey sur terre, 71 maniaient les poids et haltères.

Enfin, on a constaté que le 89,7 % des jeunes gens faisant de la gymnastique étaient membres d'une société.

*

Il n'est pas rare d'entendre dire que les engins blindés et, plus généralement les troupes motorisées ont enlevé à l'infanterie son rôle prépondérant dans la bataille, où elle fut toujours l'arme de la décision. C'est là une affirmation qui ne se justifie pas. Les enseignements de la guerre mondiale, auxquels s'ajoutent ceux de la guerre d'Espagne et du conflit sino-japonais permettent, au contraire, de conclure que l'infanterie n'a jamais abdiqué son rôle de premier plan et qu'elle seule continue à décider de la victoire ou de la défaite. Il est bien évident que toute armée moderne ne saurait se passer d'armes automatiques et d'engins blindés. Malgré cela, l'infanterie demeure l'arme du succès. En effet, seul le fantassin est en mesure de conquérir et de conserver le terrain. Les autres armes ne peuvent que faciliter à l'infanterie sa progression et l'occupation de ses objectifs, en l'aidant à neutraliser ou à détruire les troupes ennemies. De même, l'exploration aérienne ou terrestre la mieux préparée risque d'être inopérante si elle n'est pas exploitée par l'infanterie. L'artillerie la plus puissante et la mieux réglée ne saurait réaliser à elle seule aucun succès sans une action d'infanterie. Les engins blindés, quelle que soit leur efficacité, ne sont eux-mêmes que des collaborateurs du fantassin. Les troupes motorisées offrent certes l'avantage de la mobilité, mais dès qu'il s'agit de leur intervention tactique, elles sont obligées d'abandonner leurs camions et de combattre à pied. Il en est de même de la cavalerie. Toute action de guerre est par conséquent inconcevable si elle ne s'appuie pas sur une infanterie bien entraînée et manœuvrière. Il importe donc qu'on s'incorpore dans cette arme les meilleurs éléments de la nation, car la valeur d'une armée se mesure à celle de son infanterie.